

LUTTES PARTIELLES, LUTTE D'ENSEMBLE

Plusieurs camarades de la métallurgie nous ont fait part de leurs préoccupations. Elles portent sur la question : « Quelles perspectives sont ouvertes par les débrayages auxquels nous sommes conviés par la CGT ? » Car, en effet, en dehors de cela, sans politique de la part des organisations ouvrières, militants et ouvriers n'ont pas autre chose à faire qu'à effectuer résignés des débrayages sans grande signi-

fication ou qui, lorsqu'ils aboutissent à obtenir des miettes, n'affectent en rien le rapport de force général patron-ouvriers à l'échelle nationale. A ce dernier propos, la revue « Etudes et conjonctures » faisant le bilan des quatre dernières années (du 1^{er} janvier 1956 au 1^{er} octobre 1959) arrive à la conclusion que le revenu moyen net mensuel des salariés est pour le moins resté stagnant.

Nous avons déjà noté que la CGT a un « programme général » dont on parle au congrès confédéral et qui n'a d'usage que pour les archives et éventuellement pour une intervention de Lebrun au Conseil économique. La formulation des revendications (quand elles sont formulées) se fait dans le cadre de l'usine, en tenant compte de ce que Léon Mauvais appelle les fortes disparités selon les secteurs industriels et régions géographiques. Si la conjoncture économique est favorable pour les patrons, des possibilités existent d'obtenir certaines revendications. L'action syndicale se limite aujourd'hui à réclamer des revendications « un peu plus vite » que le patron ne l'a prévu. Chez Renault, les syndicats disent d'ailleurs : « Vous aviez prévu 4 % au titre de l'accord pour 1960. Donnez-les immédiatement. » C'est en cela que la politique ouvrière s'exerce dans le cadre de l'inégalité de développement des entreprises capitalistes, au gré de leurs possibilités et entérine la division ouvrière sur le plan économique.

INDICE DU REVENU MOYEN MENSUEL

	Célibataire	Père 2 enfants	Père 5 enfants
1-1-1956	100	100	100
1-10-1959	138,5	133	128

Pendant la même période, l'indice du coût de la vie est passé de 100 à 131 (suivant l'I.N.S.E.E.) ; de 100 à 141 (suivant l'I.O.E.) ; de 100 à 144 et même 150 (suivant les syndicats).

Les patrons accroissent leur part dans la proportion inverse de celle des salariés. Leur politique de relèvement des salaires (quand ils en ont une) tient compte de cet impératif : la hausse prévue des salaires est toujours inférieure au taux d'expansion de leur production. C'est leur façon de lutter contre ce qu'ils appellent l'inflation.

Alors que tous leurs experts économistes s'accordent à considérer que le taux d'expansion pour 1960 s'élèvera de 6 % minimum (suivant la banque Morgan), que le budget a été établi sur l'hypothèse d'un rythme d'expansion de 4 % du revenu national en 1960, leurs prévisions d'augmentation de salaire varient de 2 % (limite de prudence) à 5 % (limite de l'audace), 10 % étant

considérés comme pure folie (R. Aron, le « Figaro » du 26 février 60).

Si l'on prend le test de chez Chausson, on s'aperçoit qu'après les quelque 350 débrayages, les patrons n'ont lâché que 5 % échelonnés sur 1960, (2,5 % en février, 1,5 % en juin, 1 % en novembre) ce qui aboutit à majorer la masse salariale par rapport à 1959 de 3,36 % seulement.

Si nous choisissons l'exemple Chausson, c'est que nous avons eu l'occasion de parler dans le précédent numéro de « la Vérité des Travailleurs » de la lutte de cette usine. Début février les militants syndicaux de cette usine, conscients de l'impasse où se trouvait le mouvement, ont cherché à « décrocher ». C'est le patron qui a fini par poser le dilemme aux syndicats en présentant les ultimes concessions que la chambre syndicale lui autorisait : à prendre ou à laisser. Les syndicats ont signé l'accord. Ouf !

La CGT n'a pas de revendication générale des salaires ; elle ne peut pas en avoir tant que son orientation sera une politique de pression sur les patrons, sans chercher à leur infliger une défaite sur un terrain qui leur soit sensible. Néanmoins, alors que les syndicats réformistes font des protestations, des réclamations, présentent verbalement, platoniquement, de petites revendications, le patron décidant seul, la CGT se distingue dans la mesure où elle préconise (et encore pas toujours) des débrayages « tournants ». Par là, elle ne vise qu'à entretenir un activisme de façade pour ses militants en faisant porter le poids des insuffisances sur le prétendu manque de combativité des ouvriers.

DES MIETTES OU UN PROGRAMME REVENDICATIF

Précisons que Chausson, comme l'automobile en général, est un secteur en flèche où les patrons, plus que dans l'aéronautique par exemple, peuvent aller à la limite de l'audace. Signalons pour la petite histoire que Renault a donné sans grève conséquente 1 % en janvier et 1 % en février. On voit que « l'aventure » des patrons de Chausson s'est soldée à bon compte.

En définitive c'est le patron chez

Chausson qui conserve l'initiative. Sans que les ouvriers soient démoralisés, au contraire, ils en tirent néanmoins l'impression que tout n'a pas été exactement comme cela aurait dû. « On n'a pas frappé assez fort, « on » a été un peu freiné. Et comme ils disent : « Il n'y a pas d'histoire ; pour avoir les 40 francs (qui en fait dépasseraient largement la limite de la « pure folie », suivant R. Aron) il faudra autre chose. »

En bref, sur tous les terrains ce sont les patrons qui ont l'initiative (Sécurité sociale, remise en cause des statuts particuliers, laïcité... et salaires). En cela, se vérifie que le mouvement ouvrier est sur la défensive. Il est peu probable que le mouvement ouvrier déclenche des combats tant soit peu importants sur la laïcité, sur la sécurité sociale, parce que cela supposerait une politique d'ensemble à l'échelon national des organisations ouvrières.

C'est pourquoi, le terrain revendicatif économique est encore le plus favorable. C'est là, favorisés par le plein em-